

gagner sa vie, est attribuable à l'initiative des gouvernements, s'oppose à une mesure de ce genre.

Lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique en est arrivé à transformer un collège issu de l'Université McGill en une Université officielle de cette province, a-t-il par là introduit en Colombie-Britannique la culture en conserve? Et voilà. Sachons voir les choses sous leur véritable aspect. Sachons reconnaître que dans le domaine des sciences sociales, des humanités ou des arts, tout se ramène aux connaissances et à l'expérience qui sont le fait de particuliers, et qu'un organisme collectif ne peut faire autre chose que d'en favoriser le développement. Tel est précisément l'objet qui est énoncé dans le projet de loi. Celui-ci vise à encourager, à aider, à collaborer et à s'assurer des concours. S'il allait au delà, je donnerais raison à ceux qui doutent de sa valeur. Ceux d'entre nous qui l'appuient reconnaissent, bien entendu, que sa valeur dépendra de l'usage qu'on en fera, mais n'allons pas l'écraser sous le pied avant qu'il ait eu la chance de produire un seul bourgeon.

Dans certains milieux, on est porté à croire que la culture est article destiné aux millionnaires ou aux fils de millionnaire. C'est pourquoi je consigne au compte rendu ce que, dans le mémoire qu'il soumettait au Gouvernement le 23 janvier dernier, le Congrès du travail du Canada disait au sujet du Conseil des Arts du Canada:

Nous tenons à féliciter le premier ministre d'avoir annoncé que le Parlement sera invité à approuver la création du Conseil des Arts du Canada. A notre avis, un tel encouragement dans le domaine des arts et des lettres s'est trop longtemps fait attendre. Le Congrès du travail du Canada se permet de rappeler au Gouvernement que, parmi les membres affiliés du Congrès, il en est un grand nombre que touchera directement l'activité du Conseil des Arts du Canada. Quand on choisira les membres du Conseil des Arts, il faudra, selon nous, faire en sorte que ces secteurs de la population soient représentés.

Pendant que j'en suis à cette question, je dirai que j'espère bien qu'on tiendra compte des propositions du Congrès du travail du Canada à ce propos, parce qu'il me semble que, de nos jours, l'ouvrier canadien trouve de plus en plus que, sinon lui, du moins ses enfants, devraient obtenir plus d'occasions dans les domaines qu'encouragera le Conseil des Arts du Canada qu'il ne leur en a été offert par le passé.

En prenant connaissance du bref exposé qu'a fait le Congrès du travail du Canada au sujet du Conseil des Arts, j'ai été fier d'appartenir à l'un des organismes constitutifs de ce Congrès et d'être capable de dire ici que je

suis parfaitement convaincu que, dans la mesure où les membres sérieux de mon syndicat ouvrier sont concernés, ils appuient à fond le Conseil des Arts du Canada et feront tout ce qu'ils peuvent pour qu'il serve longtemps et utilement l'intérêt de notre pays.

Les intentions en ce sens deviennent toujours de plus en plus manifestes. Il y a une ou deux semaines, j'ai lu le compte rendu d'une réunion d'études syndicales qui a été tenue dans une des localités de ma circonscription, dans l'île Vancouver. Des représentants syndicaux d'une vaste région sont venus assister à cette réunion. Une des personnes avec qui ils ont discuté et qu'ils ont écoutées était professeur à l'Université de la Colombie-Britannique. L'appui à accorder au domaine d'activité qu'on songe voir favoriser par le Conseil des Arts du Canada a tenu la vedette.

J'ai également remarqué, dans le dernier numéro du *Lumber Worker* de la Colombie-Britannique, que deux ou trois pages complètes de photographies étaient consacrées à la visite d'un des membres de mon syndicat local à l'Université de la Colombie-Britannique, que ses deux fils fréquentent, de même qu'à la démonstration que faisaient les étudiants pour réclamer de plus grands locaux à l'Université. Le *Lumber Worker* de la Colombie-Britannique expliquait la raison de cette requête en disant que les ouvriers travaillant dans les camps de bûcherons, les scieries et les usines de contre-plaqués de la Colombie-Britannique savent qu'ils veulent quelque chose de plus que leurs emplois qui assurent leur pain quotidien, non seulement à eux-mêmes, mais à leurs fils et à leurs filles. Par conséquent, monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que nous ne devrions pas prêter trop d'attention aux sombres présages de certains députés créditistes. S'ils ont des craintes de cette nature, qu'ils surveillent de très près l'activité du Conseil, et s'ils peuvent trouver de bonnes raisons de formuler des critiques, qu'ils ne se gênent pas pour le faire.

M. Hansell: Bravo. C'est ce que nous ferons.

M. Barnett: Cependant, quand ils laissent entendre d'avance qu'en établissant un Conseil des Arts on n'a au fond pour but que de créer un instrument de machination politique, je pense que cela n'est pas digne de la manière dont le Parlement du Canada devrait aborder une question de cette nature.